



L'urgence absolue est de protéger la population et les salariés, pas de déréglementer le travail

Alors que des centaines de malades sont morts, que des milliers sont annoncés, nos organisations syndicales demandent que tous les moyens soient mis en œuvre pour soigner, protéger la population et les salariés de l'épidémie.

La santé de tous et de chacun doit être la priorité absolue.

Ceci se heurte à des décisions irresponsables au plus haut niveau :

Des membres du gouvernement, telle la Ministre du travail, Mme Pénicaud, multiplient les déclarations et pressions pour faire travailler les salariés, en exposant leur santé, dans des entreprises dont l'activité n'est pas vitale. Mme Pénicaud semble plus se soucier des profits des géants du BTP que de la santé des salariés de la construction.

En Seine Maritime, les salariés du public et du privé sont en colère car, très souvent, les employeurs ne prennent par toutes dispositions pour les protéger, alors même que le Code du travail en fait une obligation.

Dans le Commerce, la restauration rapide et les grandes surfaces, secteurs très exposés, c'est souvent l'action des salariés et des représentants du personnel qui imposent des mesures de protection : pose de plexiglass, fourniture de gants et de masques, imposition d'espacement... Des employeurs, tels que Carrefour à Barentin, font tout contre l'exercice par les salariés de leur droit de retrait légitime... Alors même que l'action Carrefour a bondi de 14% en 3 jours.

A la Poste, de même, salariés et représentants du personnel, doivent agir pour faire arrêter des activités non essentielles, alors que plusieurs postiers sont contaminés et toujours sans protection. C'est la preuve que la Direction semble davantage soucieuse du chiffre d'affaire de l'entreprise, que de la santé des postiers.

Dans la plupart des secteurs : métallurgie, chimie, construction, ports et docks, plateformes d'appel, banques... ce sont les salariés et les délégués qui imposent des mesures de fermetures, de réduction d'activité, de protection élémentaire, aux employeurs.

Dans les hôpitaux et EHPAD, les hospitaliers et médecins, en première ligne, organisent et font tout pour soigner, en palliant dans l'urgence, aux défaillances et manques liés aux décisions ministérielles récentes et des années précédentes.

Le manque dramatique de lits (100 000 lits fermés en 20 ans) amène à faire sortir des patients par centaines pour disposer de places pour malades de l'épidémie. Le manque de matériel (particulièrement les gants) a exposé inutilement des milliers d'hospitaliers des hôpitaux et des EHPAD sur toute la Seine Maritime.

Dans cette situation gravissime, nos organisations CGT, FO, FSU et Solidaires, défendent des mesures d'Urgence :

Pour les hôpitaux :

- Réquisition des secteurs économiques et logistiques pour produire et fournir les matériels de protection (gants, gel, masques, surblouses), les respirateurs et tout autre matériels indispensables.
- Réouverture de tous les lits nécessaires.



Pour les entreprises et services publics :

- Mise à l'arrêt de tous les secteurs non vitaux, non nécessaires pour lutter contre l'épidémie. Maintien intégral des salaires et revenus pour les salariés. Interdiction des licenciements et de sanctions contre ceux qui utilisent le droit de retrait.
- Exemption du travail, sans perte de salaire, pour tous les salariés considérés comme vulnérables.
- Mesures exceptionnelles pour garantir le maintien des revenus pour les précaires, les intermittents, les uberisés. Mesures exceptionnelles, dont la réquisition de logements vides pour protéger les SDF.
- Maintien de tous les droits syndicaux et convocation de CSE/CHSCT exceptionnels autant que nécessaire.

Ces mesures vont à l'encontre de ce que pratique le gouvernement Macron et de ce qu'ont fait ses prédécesseurs : en liquidant les CHSCT, en réduisant les services publics, en asphyxiant l'Hôpital et en fermant les lits, en déréglementant dans tous les domaines.

C'est un fait implacable que le Ministère de la Santé, en 2013 avait ordonné l'inutilité des stocks de masques gérés par les services de l'Etat.

Oui, les salariés, nos syndicats, sont unis, avec les médecins et les hospitaliers pour vaincre l'épidémie.

Mais nous refusons la manipulation de Macron qui prétend utiliser l'épidémie pour imposer, des restrictions graves aux libertés et faire voter une loi d'exception qui autoriserait le gouvernement, par ordonnance à déréglementer le droit du travail et à déroger au statut de la fonction publique. Cette volonté n'a aucun rapport avec les urgences qu'impose l'épidémie.

Nous refusons totalement ce projet de loi et l'Union nationale avec ceux qui donnent priorité au "marché" et aux profits au mépris de la santé de la population.

La santé de la population est une chose trop sérieuse pour la laisser dans les mains des banques, des trusts pharmaceutiques, des sociétés du CAC40, et du gouvernement des banquiers.

Nos organisations soutiennent les salariés qui appliquent le droit de retrait pour se protéger, et tous ceux qui agissent pour défendre leurs droits. Nous exigeons à nouveau le retrait pur et simple du projet de loi de retraites par points, et pas seulement son "report" comme indiqué par le Président. De même nous demandons le retrait de la réforme de l'assurance chômage.

Malgré l'impossibilité de manifester, nous restons mobilisés pour garantir la santé de chacun, ce qui appelle donc la défense sans faille de la Sécu, de l'Hôpital public et de tous les services publics, ainsi que des droits des salariés contre toute déréglementation. Maintenons partout l'information des salariés et les liens de solidarité.